

LES ACTIONS MARIE CURIE DANS LE 7^{ème} PCRD



ORGANISMES ELIGIBLES

Universités, Ecoles, EPST, EPIC, Entreprises...

PRINCIPES GENERAUX

Mobilité transnationale, Evaluation des dossiers par des experts avec des critères précis
Liberté dans le choix du domaine de recherche, Salaires chargés, Frais de labos...

SALAIRES

Chercheurs	Montant annuel (+indemnité expatriation)
Chercheurs en début de carrière (thésards)	35 300 € (+6000 ou 9600 €)
Chercheurs expérimentés (docteurs)	54 300 € (+6000 ou 9600 €)
Chercheurs expérimentés (>10 ans)	81 400 € (+6000 ou 9600 €)

ACTIONS ET DATES

ACTION	PUBLIC	INSTRUMENT	DATE CLÔTURE
ITN Initial Training Network	Laboratoires / Entreprises	Réseaux de laboratoires finançant des thèses (et post-docs)	Pas d'appel en 2009
IEF Intra-European Fellowships	Individus*	Bourses** intra-européennes : <i>le chercheur effectue une mobilité dans un laboratoire d'un autre pays européen.</i>	18 août 2009
ERG European Reintegration Grants	Individus	Aides au retour (ex Boursiers Marie Curie)	02 avril 2009 ou 08 octobre 2009
IAPP Industry-Academia partnerships and pathways	Entreprises et Laboratoires	Partenariats / Echanges entre le monde académique et le monde industriel	27 juillet 2009
IRSES International Research Staff Exchange Scheme	Laboratoires	Partenariats / Echanges entre équipes de recherche au niveau international	27 mars 2009
IOF International Outgoing Fellowships	Individus	Bourses sortantes (hors Europe) : <i>le chercheur effectue une mobilité dans un laboratoire d'un pays tiers à l'Union européenne (avec obligation de retour)</i>	18 août 2009
IIF International Incoming Fellowships	Individus	Bourses entrantes (non européens) : <i>accueil dans un laboratoire d'un pays européen d'un chercheur non européen</i>	18 août 2009
IRG International Reintegration Grants	Individus	Aides au retour (expatriés hors d'Europe)	02 avril 2009 ou 08 octobre 2009
NIGHT Researchers Night	Institutions	Subventions pour l'organisation de manifestations (Nuit des chercheurs)	14 janvier 2009

* Le terme « individus » désigne la candidature individuelle d'un chercheur, en liaison avec un laboratoire d'accueil (public ou privé)

** Le terme « bourses » désigne des financements pour chercheurs expérimentés. Seules les actions ITN et IAPP permettent de financer des doctorants

QUELQUES LIENS UTILES

- Site officiel Actions Marie Curie : <http://ec.europa.eu/research/mariecurieactions>
- Pour candidater : formulaires, règles d'éligibilité, guides, etc. : <http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm>

POINT DE CONTACT NATIONAL : stephane.aymard@univ-lr.fr - Tel : 05 46 45 68 90

CORRESPONDANT REGIONAL : remi.vignes@innovalis-aquitaine.org - Tel : 05 56 15 11 85